

Service instructeur
Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

2^{ème} Commission - N° 2007/IV-2e/11

Service consulté

DJU

**Projet d'aménagement de la zone 6 bis de l'Aéroport de BALE-MULHOUSE
Développement d'un pôle industriel aéronautique**

Résumé : Dans le cadre d'un développement des activités économiques aéronautiques, l'EuroAirport est amené à réaliser des travaux d'aménagement de la zone 6 bis de l'Aéroport de BALE-MULHOUSE, qui conduisent et contribuent à l'implantation et au développement d'emplois qualifiés. Il est proposé, dans le cadre du présent rapport, de soutenir de façon significative cette création de richesses économiques et d'emplois sur le territoire du Haut-Rhin

1. Contexte du Projet

L'EuroAirport est un Etablissement Public Spécialisé franco-suisse relevant d'une convention binationale conclue en 1949.

Outre les personnels attachés à la direction de l'EuroAirport, aux compagnies assurant le transport de personnes et de marchandises, l'Aéroport constitue un pôle en devenir de maintenance industrielle aéronautique. Le site regroupe, en 2007, environ 5 000 emplois.

Afin de développer ce secteur d'activités à forte valeur ajoutée et à main-d'œuvre très qualifiée, l'EuroAirport doit réaliser les infrastructures nécessaires au développement et à l'implantation de sociétés spécialisées dans ce domaine.

Le projet, envisagé par l'EuroAirport, consiste en l'aménagement de la zone Sud de l'EuroAirport, vaste espace de plusieurs dizaines d'hectares, essentiellement en friches. Ce projet consiste à viabiliser ces terrains afin de permettre à des sociétés de construire, à leurs frais, des bâtiments industriels nécessaires à leur développement ou leur implantation.

Une première demande a émané de la Société Jet Aviation qui a un besoin impérieux d'extension de ses installations de maintenance et d'aménagement « sur mesure » des avions. En terme d'emplois, ce projet se traduirait par la création de 400 emplois hautement qualifiés (+ 40% de l'effectif actuel), la conversion de 200 emplois intérimaires en emplois pérennes (Contrats à Durée Indéterminée). A contrario, l'impossibilité de la Société de réaliser rapidement son développement se serait traduite par le transfert d'une partie de l'activité aux USA voire sur d'autres sites en Suisse et la suppression, à moyen terme, de 400 emplois (- 40% de l'effectif actuel).

D'autres sociétés pourraient s'implanter sur d'autres parcelles viabilisées par le projet.

Réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'EuroAirport, le coût des infrastructures économiques est estimé à 17,3 M€ incluant le respect de prescriptions aéronautiques et douanières particulières.

Malgré une location du terrain conforme au prix de marché, la rentabilité de l'opération ne permet pas à l'EuroAirport de réaliser l'opération sans un soutien important des collectivités publiques.

Le projet de Jet Aviation s'accompagne d'un dispositif particulier de formation professionnelle visant à développer les savoir faire de son personnel existant et à former ceux à recruter.

L'impact prévisible pour l'économie locale est double :

- augmentation des emplois sur le site dont une part significative serait occupée par des employés français,
- développement significatif de la taxe professionnelle pour les collectivités territoriales participant au financement de ce projet.

La réalisation de ce dossier entraînera une nouvelle dynamique industrielle à fort potentiel dans un contexte de vieillissement de l'économie traditionnelle locale.

Ce secteur d'activités vient en synergie avec le pôle automobile avec lequel des transferts de compétences sont nombreux.

Il est également susceptible d'agrèger autour de lui des universités et centres de recherche avec les laboratoires du pôle Physique, Chimie et Matériaux de l'UHA, le laboratoire de Physique et Mécanique Textile de l'UHA, le CETIM-CERMAT.

2. L'intervention du Département du Haut-Rhin pour la réalisation de ce projet d'aménagement

Plusieurs rencontres au mois de septembre 2006 entre les collectivités locales (Région Alsace, Département du Haut-Rhin, Communauté de Communes des Trois Frontières, Commune de HESINGUE), les cantons de Bâle Ville et de Bâle Campagne, la Chambre de Commerce et d' Industrie Sud Alsace Mulhouse et l'EuroAirport ont abouti le 29 septembre 2006 à l'approbation par le Conseil d' Administration de l'EuroAirport de ce dossier et au lancement du projet de l'aménagement de la zone 6 bis.

Le financement de ce dossier d'aménagement participant au développement économique du secteur des Trois Frontières se décompose de la manière suivante :

INVESTISSEMENTS		RESSOURCES	
INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX		FINANCEMENTS ENVIRONNEMENTAUX	
Aménagement paysager	202	Union Européenne	1 500
Plan d'eau permanent	111	Région Alsace	577
Gravières G1&G2	1 174	Canton Bâle-Ville	573
Déviation Liesbach	1 132	Canton Bâle-Campagne	227
Reprofilage Liesbach	130		
Déviation Denschengraben	128		
Total	2 877	Total	2 877
ETUDES		AUTRES FINANCEMENTS	
Sondage géotechnique	20	Région Alsace	1 423
Bornage par géomètre	30	Département du Haut-Rhin	3 600
Coordonateur Sécurité	70	Commune de Héisingue	700
Contrôle technique	90	CC3F	300
Divers	80	Garantie Région Alsace + Département du Haut-Rhin	2 200
Total	290	Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse	400
MAITRISE D'OEUVRE		Total collectivités	
Etudes	500		11 500
Marchés	150		
Direction travaux	420		
Ordonnancement-pilotage	225	Jet Aviation	1 000
Total	1 295	Autofinancement Aéroport	4 800
TRAVAUX			
Réseaux divers	4 423		
Chaussée Aéronautiques	2 400		
Chaussée routières	4 800		
Ouvrages d'art	1 080		
Divers	135		
Total	12 838		
TOTAL BUDGET	17 300	TOTAL BUDGET	17 300

Le Conseil Général a précisé à l'EuroAirport par courriers en date des 26 et 29 septembre 2006 qu'il serait susceptible d'intervenir de la manière suivante :

- contribution de 3,6 M€ (*) au projet qui sera destinée à financer des travaux hydrauliques (déviations du Liesbach, gravières, ...), sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général,
- aménagement d'un giratoire à partir de la RD 105,
- garantie commune apportée avec la Région pour le bouclage financier du projet à hauteur de 2,2 M€.

La contribution de 3,6 M€ au titre de la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général sur les aménagements hydrauliques fera l'objet d'un rapport complémentaire présenté par la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie.

(*) Ce montant est réparti sur les dépenses prévues (travaux hydrauliques) dans le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

L'aménagement d'un giratoire à partir de la RD 105 a fait l'objet d'études complémentaires depuis.

C'est ainsi que plusieurs variantes ont été proposées à l'EuroAirport par courrier du 19 avril dernier afin de trouver une solution rapidement opérationnelle et à un coût acceptable.

La variante qui sera choisie, après concertation avec l'EuroAirport, sera celle de la desserte se réalisant à partir du giratoire existant de la « route du fret ».

Afin de permettre la construction des hangars de Jet Aviation, le Département a confirmé qu'il était disposé à créer un accès provisoire sur la RD 105 au niveau du carrefour de la rue des Tulipes.

Les aménagements définitifs, qui seront retenus à la suite des négociations en cours, feront également l'objet d'un rapport complémentaire qui sera présenté par la Direction des Routes et des Transports.

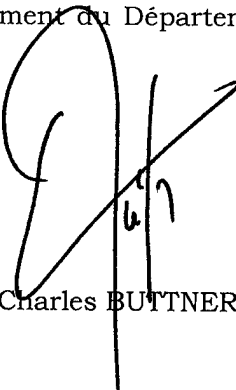
En ce qui concerne la contribution complémentaire du Département et de la Région à la Garantie commune d'un montant maximum de 2,2 M€ pour le bouclage du plan de financement, des négociations sont en cours entre les deux collectivités pour définir la répartition des engagements respectifs qui seront basés sur les coûts réels de l'opération à venir.

Les crédits nécessaires pour alimenter cette intervention exceptionnelle seraient prélevés sur le programme F024 et devraient le cas échéant faire l'objet d'une inscription d'un crédit de paiement en DM2.

En conséquence, je vous propose :

- de décider la participation du Département à la réalisation de cette opération d'aménagement qui se déclinera sous la forme :
 - d'une contribution maximale de 3,6 M€ au titre des opérations d'aménagements hydrauliques qui seront assurés sous maîtrise d'ouvrage du Département,
 - de la prise en charge d'aménagements routiers pour permettre l'accès provisoire au chantier par la RD 105 afin de faciliter l'accès à la zone 6 bis de l'Aéroport de BALE-MULHOUSE,
 - d'une contribution complémentaire au titre de la garantie de co-financement du projet en partenariat avec la Région,
- de prévoir le cas échéant l'inscription d'un crédit de paiement en DM2 et de prélever les crédits nécessaires sur le programme F024,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver la convention de financement relative aux aménagements de la zone 6 bis de l'EuroAirport, étant précisé que le montant de la garantie de financement du Département, en cours de négociation avec la Région, reste à arrêter.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

ADDITIF AU RAPPORT N°2007/IV – 2°/11
NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT AMENAGEMENT ZONE 6 BIS

INVESTISSEMENTS		RESSOURCES	
INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX		FINANCEMENTS ENVIRONNEMENTAUX	
Aménagement paysager	202	Union Européenne	1 500
Plan d'eau permanent	111	Région Alsace	577
Gravières G1&G2	1 174	Canton Bâle-Ville	573
Déviation Liesbach	1 432	Canton Bâle-Campagne	227
Reprofilage Liesbach	130		
Déviation Denschengraben	128		
Total	3 177	Total	2 877
ETUDES		AUTRES FINANCEMENTS	
Sondage géotechnique	20	Région Alsace	1 423
Bornage par géomètre	30	Département du Haut-Rhin	3 600
Coordonateur Sécurité	70	Commune de Héisingue	700
Contrôle technique	90	CC3F	300
		Garantie Région Alsace	800
Divers	80	Garantie Département du Haut-Rhin	1 700
Total	290	Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse	400
MAITRISE D'OEUVRE		Total collectivités	
Etudes	500		11 800
Marchés	150		
Direction travaux	420	Jet Aviation	1 000
Ordonnancement-pilotage	225		
Total	1 295	Autofinancement Aéroport	4 800
TRAVAUX			
Réseaux divers	4 423		
Chaussée Aéronautiques	2 400		
Chaussée routières	4 800		
Ouvrages d'art	1 080		
Divers	135		
Total	12 838		
TOTAL BUDGET	17 600	TOTAL BUDGET	17 600

Total participation Département du Haut-Rhin : 5,3 M€ (30% du coût du projet)
 Total participation Conseil Régional Alsace : 2,8 M€ (16% du coût du projet)